

**DÉLIBÉRATION N°2022-23_051
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 13 décembre 2022

6. Validation des points des CFVU du 24 novembre 2022

**Point 6.6 - Validation des travaux de la commission FSDIE du 17 novembre 2022 –
projet 2023 des associations institutionnelles (attribution >23000 euros)**

La délibération étant présentée pour décision

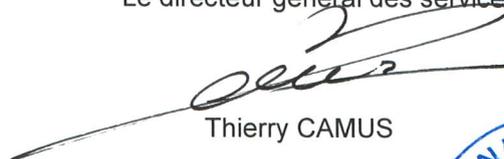
Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 0
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 29
Membres présents : 20	
Membres représentés : 9	Pour : 29
Total : 29	Contre : 0

VU l'article 26 des statuts de l'université de Franche-Comté ;
VU la délibération CFVU_2022-2023_029 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les travaux de la commission FSDIE du 17 novembre 2022 – projet 2023 des associations institutionnelles (attribution >23000 euros)

Besançon, le 3 janvier 2023

Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services


Thierry CAMUS



Annexe / pièce jointe :

Annexe 6.1.1 - Délibération CFVU_2022-2023_029 FSDIE associations institutionnelles

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*



DÉLIBÉRATION N°2022-23_029
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 24 novembre 2022

7. Validation des travaux de la commission FSDIE du 17 novembre 2022 - projet 2023 des associations institutionnelles (attribution > 23 000 euros)

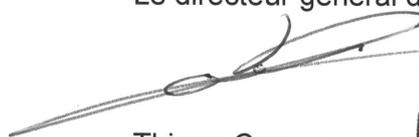
La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 13 Membres représentés : 10 Total : 23	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, donnent un avis favorable sur les travaux de la commission FSDIE du 17 novembre 2022 - projet 2023 des associations institutionnelles (attribution > 23 000 euros).

Besançon, le 25 novembre 2022

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services



Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
travaux de la commission FSDIE du 17 novembre 2022 - projet 2023 des associations institutionnelles (attribution > 23 000 euros).

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*



	Horaire	13h00	13h40	14h20	15h00	15h50	16h30		
Année	Association	ESN Besançon	Musique Vocale	Association Sportive Universitaire de Franche-Comté	RadioCampus Besançon	Orchestre Universitaire Besançon Franche-Comté	Théâtre Universitaire de Franche-Comté	Vélocampus Besançon	Total
	Nature du projet	Sport, solidarité, citoyenneté, autre	Culture artistique	Sport	Autre	Culture artistique	Culture artistique		
2022-2023	Budget global indicatif du projet	188 934 €	44 626,99 €	82 184,00 €	318 700,00 €	46 735,00 €	119 700,00 €		611 945,99 €
	Demandes FSDIE	50 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	39 000,00 €	15 000,00 €	40 200,00 €		124 200,00 €
	part demande / global	26%	34%	18%	12%	32%	34%		20,30%
	Attributions SIAE 2022	30 000 €	8 500,00 €	21 500,00 €	39 000,00 €	- €	40 200,00 €		109 200,00 €
	Attributions FSDIE	50 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	39 000,00 €	15 000,00 €	40 200,00 €		174 200,00 €
	AVIS Commission FSDIE	Favorable à l'unanimité	Favorable à l'unanimité	Favorable à l'unanimité	Favorable à l'unanimité	Favorable à l'unanimité	Favorable à l'unanimité	Favorable à l'unanimité	
	Projet	Accueil des étudiants internationaux Inclusion sociale à travers des activités interculturelles et de découverte Sensibilisation et valorisation à l'international Projet de mobilité Reconnaissance, valorisation, développement de l'engagement étudiant Structuration et pérennisation de l'association	60 temps (création d'une symphonie vocale autour du temps) Tremplin d'écriture de textes de chansons Concerts Recrutement de nouveau(x) chef(s) de chœur à partir e février 2023	Prise en charge frais déplacement des sportifs pour les compétitions universitaires Création d'une boutique Refaire le logo Cérémonie de valorisation des sportifs en septembre 2023	Imaginer et concevoir un programme radio diffusé 7j/7 et 24h/24 Imaginer e réaliser un podcast ou programme innovant Campus BM / des ateliers radios en préparation du projet FM et Dab+ Back to chill #3 dans le cadre du BAE	Concert Big bang	3 programmes : - PANORAMA : construire des espaces d'expression collaboratifs et former des lieux de rencontre - PRELUDE : soutenir et développer les initiatives étudiantes - PAYSAGE : Favoriser l'ouverture culturelle et valoriser l'engagement associatif		
	Remarques de la commission	La commission salue le dynamisme de l'association, son rôle essentiel au sein de la communauté universitaire ainsi que l'intensité et la diversité de ses activités.	La commission salue le travail de qualité de l'association. L'association est invitée à travailler sur la communication de ses événements envers les étudiants, et à mener un travail de fond avec le BVE et le service de la communication pour valoriser ses actions.	La commission invite l'association à s'ouvrir davantage vers les étudiants non initiés à la compétition et aux étudiants du nord Franche-Comté	La commission salue la qualité constante de l'association et le projet de déploiement de la radio dans le Nord Franche-Comté	La commission vous invite de nouveau à diversifier vos sources de financements. Votre projet d'UE Libre pour étudiants non musiciens est très intéressant et vous êtes invités à développer cet axe. Votre présence sur tous les campus est remarquée. Un travail est à engager sur la visibilité des événements de l'orchestre avec le BVE sur l'interne uFC (étudiants et personnels)	La commission vous invite à développer votre activité sur le reste des campus de l'université, par exemple sur le programme Paysage. Il serait intéressant d'appuyer votre communication sur l'ouverture aux étudiants non familiers avec le théâtre. Vos sources de financements pourraient être plus diversifiées.	Plus une association étudiante pour vélocampus 2021- Les manivelles	
2021-2022	Budget global indicatif du projet	154 350,00 €	30 600,00 €	69 050,00 €	315 650 €	34 075,00 €	116 080,80 €	57 000,00 €	565 455,80 €
	Demandes FSDIE	45 000,00 €	5 500,00 €	10 000,00 €	37 000 €	13 000,00 €	40 200,00 €	16 000,00 €	105 700,00 €
	part demande / global	29,15%	17,97%	14,48%	11,72%	38,15%	34,63%	28,07%	18,69%
	Attributions SIAE	20 000,00 €	8 500,00 €	25 000,00 €	35 000,00 €	0,00 €	40 200,00 €	0,00 €	108 700,00 €
	Attributions FSDIE	45 000	9 500,00 €	10 000	37 000	15 000	40 200	16 000	111 700,00 €
	Remarques	La commission salue le dynamisme de l'association, son rôle essentiel au sein de la communauté universitaire, l'intensité et la diversité de ses activités ainsi que la volonté d'accroître l'accueil des étudiants internationaux en mobilité individuelle. La commission souligne l'augmentation conséquente de la demande de subvention de 15 000€ par rapport à l'année précédente.	La commission salue les actions menées et le dynamisme de l'association. Le projet présenté est en accord avec les attentes de la commission. Le reliquat de la subvention 2020-2021 non consommé sera à rembourser (4000€ maximum). La commission ayant acté un principe de compensation, ce reliquat sera ajouté à la subvention 2021-2022 pour un montant global maximum de 9500€. Ceci afin de permettre à court terme de réaliser les projets présentés et de ne pas mettre en difficulté l'association.	La commission salue la volonté de conserver une dynamique associative malgré un turnover important. La volonté de développer le sport et la mixité des genres et des filières est également encouragée par la commission. Elle préconise de solliciter un accompagnement du BVE et de prendre contact avec le référent sportif de haut niveau dans chaque composante. La commission encourage à rechercher d'autres sources de financements auprès de Grand Besançon Métropole notamment.	La commission salue l'investissement et le dynamisme de Radiocampus ainsi que son évolution de qualité et son adaptabilité aux évolutions de la société. Elle apprécie la perspective d'une ouverture sur le nord franche-comté qui est en accord avec les attentes de la commission.	La commission salue l'implication et la visibilité de l'orchestre sur le territoire franc-comtois. Elle encourage à donner plus de visibilité à l'orchestre auprès des étudiants, pour augmenter leur nombre dans l'association. Elle attire également l'attention sur la part de la subvention FSDIE dans le budget et incite à rechercher d'autres sources de financements. La commission a conscience de la particularité de ces dernières années qui a supprimé certaines sources de financements comme la vente des billets de concerts. Le reliquat de la subvention 2020-2021 non consommé sera à rembourser. La commission ayant acté un principe de compensation et avec l'accord de l'association, une partie du reliquat est ajoutée à la subvention 2021-2022 pour un montant total de 15 000€. Ceci afin de permettre à court terme de réaliser les projets présentés et ne pas mettre en difficulté l'association.	La commission salue la qualité et le renouvellement des activités de l'association. Elle encourage à rechercher d'autres sources de financement car le FSDIE représente près de 35% du budget global. L'association peut solliciter l'appui du BVE sur ce point.	La commission salue les activités de Vélo campus ainsi que ses nouveaux projets par exemple de mise à disposition de vélo aux étudiants internationaux. Elle invite l'association à se rapprocher d'ESN et de l'Agorae, pour favoriser le maillage des associations sur les projets solidaires. La commission attire l'attention sur l'évolution de l'association qui souhaite créer une autre association étudiante en charge de l'atelier sur le campus de la Bouloie. Cette nouvelle association pourrait devenir une association institutionnelle à la place de Vélo Campus qui souhaite se développer en faveur d'autres publics que les étudiants. La commission préconise de rester en lien étroit avec le BVE pour les différentes étapes à venir visant à faire émerger une nouvelle association.	